

RÈGLES GÉNÉRALES D'AUTORISATION
ET DE TARIFICATION

SPORTS COLLECTIFS

TARIFS 2026 · POLYNÉSIE FRANÇAISE

— CHAMP D'APPLICATION

MUSIQUE DE SONORISATION AUX RENCONTRES SPORTIVES

Les présentes règles générales de tarification concernent les **diffusions de musique de sonorisation** se déroulant à l'occasion des **rencontres de sports collectifs**.

Ces rencontres présentent des conditions de déroulement homogènes avec des **périodes de jeu relativement longues**, ne laissant que peu de place aux diffusions musicales qui ne font qu'accompagner l'entrée et la sortie des spectateurs et agrémenter leur attente durant la mi-temps.

Ces auditions de musique de sonorisation se limitent généralement à de **courtes séquences** lors de l'entrée et de la sortie des spectateurs ainsi qu'à de petites animations à la mi-temps, au cours de laquelle peuvent se produire un ou plusieurs ensembles de **majorettes, musiques militaires, groupes folkloriques** ou encore sociétés musicales.

— DIFFUSIONS HORS CHAMP D'APPLICATION

RENVOIS VERS D'AUTRES BARÈMES

MUSIQUE ATTRACTIVE

Spectacle d'ouverture, de clôture d'une compétition, concert, à l'issue d'un match... données à l'occasion de rencontres de sports collectifs relèvent des règles applicables en fonction de leur nature.

↳ RECUEIL « DIFFUSEURS OCCASIONNELS »

LOCAUX DES CLUBS DE SPORTS

Les diffusions de musique de sonorisation dans les *vestiaire, club-house* relèvent des règles de tarification spécifiques aux locaux associatifs.

↳ RUBRIQUE « SONORISATION DE LOCAUX ASSOCIATIFS »

— TARIFICATION

FORFAITS APPLICABLES

T.G. Tarification générale

T.R. Tarification réduite

T.R.P. Tarification réduite protocolaire

I · FORFAITS ANNUELS			MONTANTS XPF
CATÉGORIE	FORFAIT T.G.	FORFAIT T.R.	FORFAIT T.R.P.
Championnats 1ère et 2ème division et assimilés — équipes professionnelles	56 160 XPF	44 930 XPF	40 435 XPF
Autres divisions et assimilés — équipes amateurs	27 040 XPF	21 630 XPF	19 470 XPF

II · FORFAITS PAR RENCONTRE			MONTANTS XPF
CATÉGORIE	FORFAIT T.G.	FORFAIT T.R.	FORFAIT T.R.P.
Rencontres internationales et de coupes nationales	13 520 XPF	10 815 XPF	9 735 XPF

— III · MAJORATION

DIFFUSIONS COMPLÉTÉES D'UNE ANIMATION

× 2

DOUBLEMENT DES FORFAITS I ET II

Lorsque les diffusions de musique de sonorisation sont **complétées d'une animation**, notamment durant les interruptions de jeu et à la mi-temps afin de faire patienter le public, ou de créer une ambiance — qu'il s'agisse de la prestation de **majorettes**, de **groupes folkloriques** ou de l'intervention d'une **musique civile ou militaire**, et sous réserve qu'**aucun supplément de prix ne soit demandé** — il y a lieu de **doubler les forfaits** mentionnés aux chapitres I et II ci-dessus.

La musique accompagne nos vies depuis 1851, et la SACEM accompagne celles et ceux qui la créent. Société à but non lucratif, la SACEM Polynésie contribue à la vitalité et au rayonnement de la création musicale du fenua, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.



PLUS DE 96M
D'ŒUVRES FRANÇAISES
& INTERNATIONALES



PLUS DE 750
CRÉATEURS & ÉDITEURS
RÉMUNÉRÉS

Ensemble, faisons vivre
la musique du fenua



5 ARCHIPELS
DE POLYNÉSIE
COUVERTS

Société · Marquises · Tuamotu
Gambier · Australes



PRINCIPALE
RÉMUNÉRATION
DES CRÉATEURS

auteurs, compositeurs, éditeurs



UN ACTEUR CULTUREL
LOCAL ENGAGÉ
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE